

MAQUETTE MASTER MEEF

MENTION 1^{er} DEGRE
MENTION 2nd DEGRE



FICHE D'IDENTITE

Domaine	Métiers de l'Enseignement, de l'éducation et de la Formation (MEEF)
Mention 1^{er} degré	<i>Professeurs des écoles</i>
Mention 2nd degré	<i>Professeurs des collèges et Lycées</i>
<i>Parcours disciplinaires</i>	<p>Rentrée 2021</p> <ul style="list-style-type: none"> • Allemand • Anglais • Arts plastiques • Biotechnologies CAPET / CAPLP • Économie Gestion CAPET / CAPLP • Éducation Musicale et Chant Choral • Éducation Physique et sportive • Espagnol • Histoire Géographie • Lettres Histoire CAPLP • Lettres Langues CAPLP • Lettres modernes • Mathématiques • Maths Sciences physiques CAPLP • Numérique et Sciences de l'Ingénieur • Philosophie • Physique Chimie • Sciences économiques et sociales • Sciences de la Vie et de la Terre <p>Rentrée 2022</p> <ul style="list-style-type: none"> • Documentation • Génie PLP • Hôtellerie CAPET ET PLP • Lettres classiques • Sciences Industrielles de l'Ingénieur CAPET • Sciences -Techniques Médico-Sociales CAPET et CAPLP
Institut Catholique de rattachement	<ul style="list-style-type: none"> • Institut Catholique de Lyon, 1 place des archives, 69002 LYON
ISFEC de mise en oeuvre	<ul style="list-style-type: none"> • CEPEC ISFEC Rhône Alpes 2nd degré - 14 voie romaine - 69290 CRAPONNE • ISFEC Saint Julien - 2 rue de l'Oratoire - 69300 CALUIRE • ISFEC des Alpes - 15 rue de la Tuilerie - 38170 SEYSSINET PARISSET • ISFEC d'Auvergne - 13 rue Richelieu, 63400 CHAMALIERES. • ISFEC Saint Cassien, 63 avenue des Roches, 13007 MARSEILLE • ISFEC Bourgogne Franche Comté, 69 avenue A Briand, 21000, DIJON
Conventions établies avec des partenaires	<p>- Instituts de Formation Reconnus par le SGEC (liste ci-dessus)</p> <p>- Conventionnement avec l'Université Claude Bernard Lyon1</p>
Insertion du diplôme dans l'offre nationale et régionale	<i>Ce diplôme s'inscrit dans le cadre de la réforme de la formation des enseignants mise en œuvre à la rentrée de Septembre 2021</i>
Date d'ouverture	<i>Septembre 2021</i>
Publics concernés	<i>Étudiant possédant une licence ou 180 crédits ECTS ou un titre de niveau 6 pour le Master 1.</i>
Effectifs attendus	<i>300 selon le bassin actuel des ISFEC</i>
Responsables des parcours « Enseignement »	<p>Anne Charlotte TAUTY, ICLy, LYON</p> <p>Anaïs BOYER - ISFEC d'Auvergne, Chamalières</p> <p>Thierry CHEVALLIER - ISFEC Saint Julien, Caluire</p> <p>Anne MIRANDA - ISFEC des Alpes, Seyssinet Pariset</p>

	<i>Patrick BOUCAUD, ISFEC Dijon</i> <i>Gérald ALBERICI, ISFEC Marseille</i> <i>Franck GIOL - CEPEC-ISFEC Rhône Alpes 2nd degré, Craonne</i>
--	--

PREAMBULE

Le texte de référence du 7 juillet 2019 donne une définition générale du métier d'enseignant : « expert dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur transmission comme de celle de la construction des savoirs par les élèves ». Il précise les différentes composantes de sa formation :

« le professeur s'est approprié l'épistémologie, les contenus, concepts et démarches de sa (ses) discipline(s) ou spécialité(s). Il est à même de concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage riches de sens et de savoir pour tous les élèves. Il suscite leur envie d'apprendre, de réfléchir et de progresser, et contribue à développer leur esprit critique. Utilisant à bon escient les outils et ressources pédagogiques, dont les outils numériques, il leur propose des supports d'apprentissage de qualité. »

L'ensemble de ces éléments sont exprimés à la fois en termes :

- de posture générale : « *soucieux d'efficacité, apte à exercer sa responsabilité pédagogique / éducative, le professeur crée et entretient un environnement de travail propice à conjuguer l'épanouissement des élèves, leur motivation et la réussite de leurs apprentissages. Prenant en compte le contexte sociétal et éducatif dans lequel il exerce, attentif à chacun, il contribue à former de futurs citoyens en incarnant, transmettant et faisant partager les principes et les valeurs de la République, en particulier en luttant contre les préjugés et les confiances en soi et en l'école... » ;*
- de finalités éducatives : « *la formation de l'esprit critique, la construction progressive de l'autonomie, l'exercice de la créativité et de la responsabilité, la communication et la coopération. Il accompagne le parcours de formation des élèves en les aidant à construire leurs choix et leur orientation. »*
- de connaissances institutionnelles : « *Conscient des attentes institutionnelles liées à sa fonction, il connaît le fonctionnement du système éducatif, de l'école et de l'établissement scolaire et exerce la profession telle qu'elle est définie par les textes de référence. Il se fonde sur des données objectives (résultats d'évaluation, enquêtes, statistiques) et sur l'état actuel de toute la recherche pour orienter son action et ajuster ses pratiques professionnelles. »*
- de participation à un collectif de travail : « *Il contribue activement au bon fonctionnement de l'école ou de l'établissement et s'implique dans la définition et la mise en oeuvre du projet commun avec les membres de la communauté éducative et les partenaires, en traduisant en actions les orientations qui lui sont données. »*

Il énonce les caractéristiques principales de la professionnalité enseignante :

- « *Praticien réflexif, il entretient un rapport critique et autonome avec son travail et s'inscrit dans une dynamique de développement professionnel continu. Il actualise régulièrement ses savoirs et interroge ses pratiques. En coopérant avec les membres de son équipe ou d'un collectif plus large, il les fait évoluer au bénéfice du renforcement de la qualité de son action et de son impact sur les élèves. Accompagné par un tiers (tuteur, inspecteur, formateur, référent RH) ou de sa propre initiative, il organise sa formation tout au long de sa carrière (en lien avec l'offre institutionnelle, en auto-formation, ...).*
- « *Impliqué, mesuré en toutes circonstances, il fait preuve de compétences relationnelles marquées et adaptées à sa posture professionnelle. Capable d'analyser et de dépasser les réactions spontanées, il adopte la juste distance avec les élèves tout en démontrant une attitude d'écoute et d'empathie. Il développe sa capacité à gérer les conflits, à communiquer sereinement de manière respectueuse et à s'adapter à des situations imprévisibles et complexes en construisant les réponses adéquates. Ouvert, intellectuellement curieux, créatif et innovant, il est réactif aux besoins d'évolution du cadre dans lequel s'inscrit son action lorsqu'ils s'avèrent nécessaires.*

DESCRIPTION GENERALE

Ce Master est destiné à permettre l'obtention d'un Diplôme Bac +5 ouvrant aux différents métiers « de l'éducation, de l'enseignement et de la formation » mais aussi à la recherche.

Il s'inscrit dans le cadre de la réforme de la formation des enseignants du premier et du second degré, rendant obligatoire l'obtention d'un master pour la passation des concours d'enseignement. Il permet aussi l'accès à d'autres orientations professionnelles liées à la conduite de projets, au développement et à l'ingénierie de formation, et offre aux enseignants des perspectives de formation continue et spécialisée.

La création de ce master obéit ainsi :

- à la professionnalisation des métiers de l'enseignement et de la formation (praticien réflexif) et à la croissance de la dimension universitaire de la formation (formation par la recherche)
- aux nouvelles orientations institutionnelles définies pour la formation professionnelle des enseignants (cahier des charges et référentiel de compétences professionnelles).

Selon les mentions et les parcours choisis, le master proposé s'appuie sur l'arrêté du 28 mai 2019, qui fixe le cadre national des formations dispensées au sein des Masters MEEF.

Objectifs professionnels et débouchés

Au sein de l'éducation nationale, la formation prépare :

- aux concours de professeur des écoles (1^{er} degré - CRPE)
- aux concours de professeur de collège et lycée (2nd degré de l'enseignement général, technologique et professionnel - CAPES, CAPET, PLP2 et CAFEP correspondants)

Hors de l'éducation nationale, le Master peut préparer à :

- ✓ Conduire des missions de formation ou d'assistance pédagogique dans différents contextes institutionnels,
- ✓ S'orienter vers les métiers de la médiation culturelle, de la petite enfance, de l'insertion, de la formation tout au long de la vie, du secteur périscolaire et de l'entreprise,
- ✓ S'orienter vers la recherche et/ou un cycle d'études doctorales

Conditions d'accès

- L'admission en M1 est ouverte à tout étudiant disposant d'une licence disciplinaire correspondant à une matière d'enseignement scolaire, d'une licence en lien avec l'éducation et la formation (obtention de 180 ECTS) ou d'un titre de niveau 6. Dans ce cas une commission pédagogique examinera le dossier pour la validation de l'inscription.

- L'admission en M2 est subordonnée à l'obtention des 60 crédits du M1.

Composantes de l'enseignement

1. L'APPROCHE PAR COMPETENCES

L'Approche Par Compétences (APC) est un des enjeux importants de la mise en œuvre de la formation des enseignants. Elle nécessite la réorganisation des unités d'enseignement pour en permettre le réinvestissement par les étudiants en situations professionnelles. On considèrera ici que la compétence traduit, dans une situation donnée, le réinvestissement de ressources personnelles et externes pour agir. Elle nécessite donc l'intégration et la mobilisation de manière réfléchie de connaissances et de capacités de différentes natures (cognitives, affectives, sociales...).

2. LES SITUATIONS ET MODALITES DE FORMATION

Considérer que la formation doit être une formation professionnelle, d'adultes par alternance, renvoie à l'idée de mettre en œuvre une diversité de situations et de modalités de formation parmi lesquelles on peut citer des situations :

- d'observation et de stages
- d'analyse (programmation, séquences, séances...)
- de conception et de projet (programmation, séquences, séances...)
- de résolution de problèmes (gestion de classe...)

Tout cela en favorisant une approche collaborative utilisant différentes ressources technologiques tel l'usage de la vidéo (micro-enseignement), des outils d'échange et de travail à distance (hybridation...).

Cinq blocs structurent l'architecture du master et permettent la définition de différents parcours :

- B1 : L'enseignant participe de l'œuvre éducative et contribue au service public de la nation
Ce bloc 1 vise à équiper le futur enseignant de la réflexion, des repères et des connaissances nécessaires pour lui permettre d'exercer dans un cadre éthique et porteur de sens, et d'adopter la posture adéquate pour agir avec l'ensemble des partenaires de l'école.
- B2 : L'enseignant, spécialiste des savoirs disciplinaires et didactiques, conçoit et organise les apprentissages adaptés à tous les élèves.
Ce second bloc permet à l'étudiant de s'outiller pour concevoir les apprentissages qu'il mettra en œuvre dans la classe. Il s'agira d'une part d'acquérir ou de mettre à niveau les savoirs « à enseigner », disciplinaires et scientifiques (tels que vérifiés lors des concours de recrutement), et d'autre part les savoirs « pour enseigner », en lui permettant de disposer des théories, concepts et outils nécessaires à l'ingénierie pédagogique et didactique qu'il devra mettre en œuvre.
- B3 : L'enseignant, expert des apprentissages, réalise et régule son enseignement en garantissant l'implication et la participation de tous les élèves
Le troisième bloc vise l'acquisition des compétences pour permettre au futur enseignant d'agir en situation, au sein de la classe. On y traitera de la question de la relation éducative qu'il développe face aux élèves, de son rapport à l'autorité, de sa capacité à gérer sa classe et de son aptitude à adapter ses stratégies en fonction de chaque élève, dans sa singularité.
- B4 : L'enseignant, praticien réflexif, acteur de son développement professionnel
Ce quatrième bloc de compétences vise à outiller l'étudiant pour que son développement professionnel prenne appui sur une double posture, d'une part de chercheur, et d'autre part d'analyse réflexive de la pratique, deux leviers indispensables à l'évolution et à l'adaptation de sa pratique professionnelle.
Dans ce bloc 4, une UE particulière vise à permettre à l'étudiant d'acquérir un niveau de pratique d'une langue vivante étrangère correspondant au niveau B2 du CECRL. Par sa nature non compensable, son évaluation ne relève pas d'une approche compétence. Elle sera réalisée en association avec l'une des UE des 4 autres blocs selon le projet de l'étudiant.

Partie intégrante du master, l'initiation à la recherche se réalisera tout au long des différents semestres avec une spécification au semestre 3 et 4, en fonction des parcours choisis. Elle se concrétise par la rédaction d'un mémoire professionnel en M2.

3. LES STAGES

Une alternance de nature intégrative implique la prise en compte de la diversité, de l'articulation et de la complémentarité :

- des intervenants (professionnels relevant de l'université, du monde scolaire et de leurs partenaires...)
- des situations de formation (apports, stage, analyse réflexive, recherche...)

Ces différentes interactions facilitent l'intégration de savoirs théoriques nécessaires aux compétences professionnelles attendues. Dans ce cadre, les enseignements théoriques dispensés dans chacune des blocs permettent d'acquérir des savoirs professionnels, des savoirs disciplinaires, des savoirs relatifs au champ de l'éducation et de la formation.

Le principe d'une formation par alternance renvoie à une réflexion sur l'intégration des stages dans les parcours de formation. Ils doivent non seulement permettre la découverte de milieux professionnels mais servir de base à certains apprentissages théoriques.

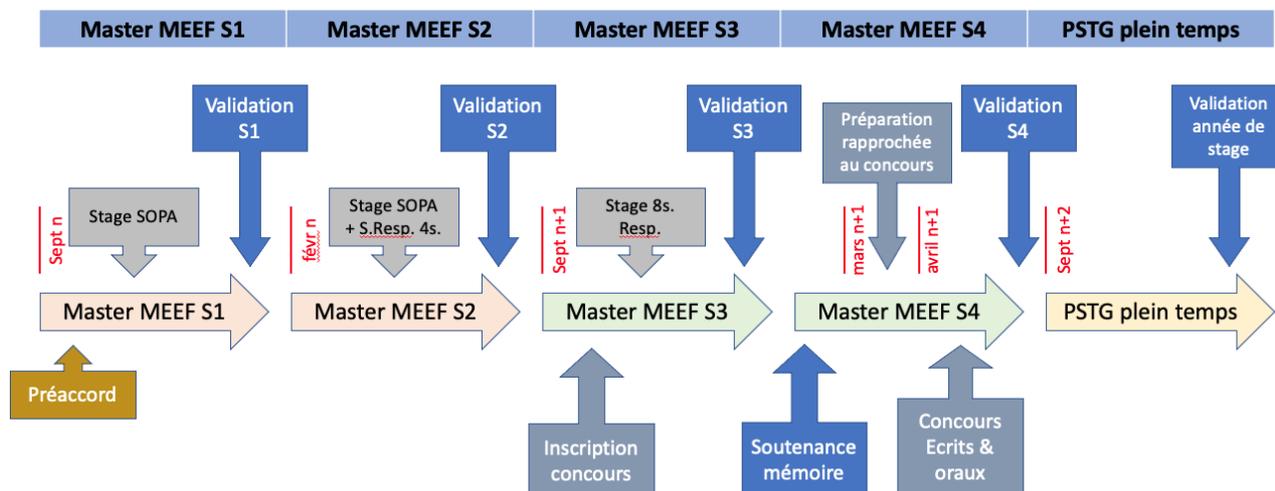
Comme inscrit dans l'arrêté, les stages seront de deux types :

- des stages d'observation et de pratiques accompagnées mis en place en M1 ;
- une mise en poste sous la forme de stages de responsabilité en fonction des parcours.

Ces stages s'appuieront sur différents partenariats avec les milieux professionnels (réseaux d'établissements scolaires, centres de formation, service de formation des entreprises et autres collectivités territoriales).

Les étudiants bénéficieront d'un accompagnement par deux tuteurs, l'un issu du corps professoral et l'autre de la structure de formation. Une formation et un suivi des tuteurs seront, par ailleurs, mis en place.

Le schéma ci-après précise l'articulation des stages, des évaluations et des temps de formation.



4. LA PREPARATION AUX CONCOURS

En permettant l'appropriation de compétences professionnelles, chaque bloc de compétences engage l'étudiant dans la préparation des épreuves des concours de recrutement.

Articulée sur les 4 semestres, cette préparation garantit un haut niveau de connaissances et de professionnalité, de manière progressive et intégrée. Elle est renforcée par un temps spécifique « préparation rapprochée au concours » au semestre 4.

BLOCS DE COMPETENCES, UE ET COMPETENCES ASSOCIEES

L'organisation du parcours de formation en unités

Les choix précédents mettent en avant une « approche par les compétences ». Celle-ci implique que les différents apports (disciplinaire, épistémologique, didactique, pédagogique, institutionnel et méthodologique) soient mis en cohérence avec les situations professionnelles de référence (analyse des pratiques, mémoire, portfolio...). Le cadre retenu devra permettre de construire sur la durée les différentes compétences envisagées c'est-à-dire de permettre la mobilisation et l'intégration des ressources (connaissances, capacités...) nécessaires à l'action en situation.

Pour cela il a été décidé de l'organiser en **blocs de compétences (BC** regroupant différentes **Unités d'Enseignement (UE)**, présentés dans le tableau ci-après.

Les connaissances à enseigner (Unités d'enseignement)

Les ressources nécessaires à l'expression des compétences concernent différents domaines organisés en unités d'enseignement.

Bien entendu ces unités d'enseignement ne se limitent pas à un apport en termes de contenus mais proposent des approches permettant aux étudiants de se confronter à des situations professionnelles prenant en compte la complexité du métier.

Fondements de l'action éducative

- Dimensions philosophique, anthropologique, sociologique, psychologie
- Théories de l'apprentissage,
- Inclusion

Domaine institutionnel

- Connaissances du système éducatif (valeurs, organisation...)
- L'établissement scolaire, ses partenaires, son projet
- Citoyenneté
- Connaissances juridique, règlement intérieur
- L'enseignement privé sous contrat

Domaine disciplinaire et didactique

- Connaissances des disciplines à enseigner, y compris sur les plans épistémologiques et didactiques

Domaine psychologique et pédagogique

- Connaissances de l'élève (hétérogénéité, adolescence...)
- Autorité, gestion de la classe
- Construction de l'enseignement (séances, séquences, progressions...)
- Évaluation
- Prise en charge de tous les publics, inclusion (gestion de l'hétérogénéité)
- Pédagogie de projet et interdisciplinarité
- Orientation des élèves

Dimension personnelle

- Analyse des pratiques
- Méthodologie de la recherche et formation documentaire
- Maîtrise d'une langue vivante
- Usage des nouvelles technologies

Bloc de compétences Unités d'enseignement / UE		Compétences
BLOC 1	L'enseignant participe de l'œuvre éducative et contribue au service public de la nation	CC1, CC2, CC5, CC6, CC7, CC9, CC10, CC11, CC12, CC13
	UE - Anthropologie de l'acte éducatif et repères fondamentaux	CC1, CC2, CC5, CC6, CC12
	UE - Connaissance du Système éducatif	CC2, CC6, CC11, CC13
	UE - Parcours de l'élève	CC1, CC5, CC6, CC7, CC9, CC10, CC11
	UE - Familles et partenaires	CC7, CC10, CC11, CC12, CC13
	UE - Période de formation en milieu professionnel	CC1, CC2, CC5, CC6, CC7, CC9, CC10, CC11, CC12, CC13
BLOC 2	L'enseignant, spécialiste des savoirs disciplinaires et didactiques, conçoit et organise les apprentissages adaptés à tous les élèves.	P1, P2, P3, P4, P5 CC3, CC4, CC7, CC8, CC9, CC10
	UE - Approche épistémologique, scientifique et didactique des savoirs disciplinaires	P1, P3, CC7, CC9, CC10
	UE - Ingénierie de l'apprentissage	P2, P3, P5, CC4, CC7, CC9, CC10
	UE - Période de formation en milieu professionnel	P1, P2, P3, P4, P5 CC3, 4, CC7, CC8, CC9, CC10
BLOC 3	L'enseignant, expert des apprentissages, réalise et régule son enseignement en garantissant l'implication et la participation de tous les élèves	P1, P2, P3, P4, P5 CC3, CC4, CC7, CC8, CC9, CC10
	UE - Contextualisation disciplinaire et didactique	P1, P3, CC7, CC9, CC10
	UE - Adaptation des stratégies d'enseignement et d'apprentissage	P2, P3, P4, P5 CC4, CC5, CC7, CC8, CC9
	UE - Relation éducative, gestion de la classe et posture de l'enseignant	P3, P4, P5 CC4, CC9, CC10
	UE - Période de formation en milieu professionnel	P1, P2, P3, P4, P5 CC3, 4, CC7, CC8, CC9, CC10
BLOC 4	L'enseignant, praticien réflexif, acteur de son développement professionnel	CC7, CC14, CC8
	UE - Professionnalisation et recherche	CC7, CC14
	UE - Projet personnel d'approfondissement	CC14
	UE - Stage et analyse des pratiques	CC7, CC14
	UE Langues vivantes	CC8

Tableau détaillé des compétences par UE

	BLOC 1					BLOC 2			BLOC 3				BLOC 4			
	CC1, CC2, CC5, CC6, CC7, CC9, CC10, CC11, CC12, CC13					P1, P2, P3, P4, P5 CC3, CC4, CC7, CC8, CC9, CC10			P1, P2, P3, P4, P5 CC3, CC4, CC7, CC8, CC9, CC10				CC14			
	UE - Anthropologie de l'acte éducatif et repères fondamentaux	UE - Connaissance du Système éducatif	UE - Parcours de l'élève	UE - Familles et partenaires	UE - Période de formation en milieu professionnel	UE - Approche épistémologique, scientifique et didactique des savoirs disciplinaires	UE - Ingénierie de l'apprentissage	UE - Période de formation en milieu professionnel	UE - Contextualisation disciplinaire et didactique	UE - Adaptation des stratégies d'enseignement et d'apprentissage	UE - Relation éducative, gestion de la classe et posture de l'enseignant	UE - Période de formation en milieu professionnel	UE - Professionnalisation et recherche	UE - Projet personnel d'approfondissement	UE - Stage et analyse des pratiques	UE Langue vivante étrangère
CC1 - Faire partager les valeurs de la République					X											
Savoir transmettre et faire partager les principes de la vie démocratique ainsi que les valeurs de la République : la liberté, l'égalité, la fraternité, la laïcité, le refus de toutes les discriminations.	X	X			X											
Aider les élèves à développer leur esprit critique, à distinguer les savoirs des opinions ou des croyances, à savoir argumenter et à respecter la pensée des autres.	X	X	X		X											
CC2 - Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école					X											
Connaitre la politique éducative de la France, les principales étapes de l'histoire de l'école, ses enjeux et ses défis, les principes fondamentaux du système éducatif et de son organisation en comparaison avec d'autres pays européens.		X			X											
Connaitre les grands principes législatifs qui régissent le système éducatif, le cadre réglementaire de l'école et de l'établissement scolaire, les droits et obligations des fonctionnaires ainsi que les statuts des professeurs et des personnels de l'éducation.		X			X											
CC3 - Connaître les élèves et les processus d'apprentissage							X				X					
Connaitre les concepts fondamentaux de la psychologie de l'enfant, de l'adolescent et du jeune adulte.						X	X				X					
Connaitre les processus et mécanismes d'apprentissage, en prenant en compte les apports de la recherche.						X	X				X					
Tenir compte des dimensions cognitive, affective et relationnelle de l'action éducative.						X	X			X	X					
CC4 - Prendre en compte la diversité des élèves							X				X					
Adapter son enseignement et son action éducative à la diversité des élèves.							X	X			X					
Travailler avec les personnes ressources en vue de la mise en œuvre du projet personnalisé de scolarisation des élèves en situation de handicap.							X	X			X	X				
Décélérer les signes du décrochage scolaire afin de prévenir les situations difficiles.							X				X	X				
CC5 - Accompagner les élèves dans leur parcours de formation					X											
Participer à la construction des parcours des élèves sur les plans pédagogique et professionnel.			X		X											
Contribuer à la maîtrise par les élèves du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.			X		X											
Participer aux travaux de différents conseils (conseil des maîtres, conseil de cycle, conseil de classe, conseil pédagogique...), en contribuant notamment à la réflexion sur la coordination des enseignements et des actions éducatives.		X		X	X											
Participer à la conception et à l'animation, au sein d'une équipe pluri-professionnelle, des séquences pédagogiques et éducatives permettant aux élèves de construire leur projet de formation et leur orientation.				X	X											
CC6 - Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques					X											
Accorder à tous les élèves l'attention et l'accompagnement appropriés.	X	X	X		X											
Éviter toute forme de dévalorisation à l'égard des élèves, des parents, des pairs et de tout membre de la communauté éducative.			X	X	X											
Apporter sa contribution à la mise en œuvre des éducations transversales, notamment l'éducation à la santé, l'éducation à la citoyenneté, l'éducation au développement durable et l'éducation artistique et culturelle.	X	X			X											
Se mobiliser et mobiliser les élèves contre les stéréotypes et les discriminations de tout ordre, promouvoir l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes.	X		X		X											
Contribuer à assurer le bien-être, la sécurité et la sûreté des élèves, à prévenir et à gérer les violences scolaires, à identifier toute forme d'exclusion ou de discrimination, ainsi que tout signe pouvant traduire des situations de grande difficulté sociale ou de maltraitance.	X		X		X											
Contribuer à identifier tout signe de comportement à risque et contribuer à sa résolution.					X											
Respecter et faire respecter le règlement intérieur et les chartes d'usage.		X	X	X	X											
Respecter la confidentialité des informations individuelles concernant les élèves et leurs familles.			X	X	X											

	BLOC 1					BLOC 2			BLOC 3				BLOC 4			
	CC1, CC2, CC5, CC6, CC7, CC9, CC10, CC11, CC12, CC13					P1, P2, P3, P4, P5 CC3, CC4, CC7, CC8, CC9, CC10			P1, P2, P3, P4, P5 CC3, CC4, CC7, CC8, CC9, CC10				CC14			
	UE - Anthropologie de l'acte éducatif et repères fondamentaux	UE - Connaissance du Système éducatif	UE - Parcours de l'élève	UE - Familles et partenaires	UE - Période de formation en milieu professionnel	UE - Approche épistémologique, scientifique et didactique des savoirs disciplinaires	UE - Ingénierie de l'apprentissage	UE - Période de formation en milieu professionnel	UE - Contextualisation disciplinaire et didactique	UE - Adaptation des stratégies d'enseignement et d'apprentissage	UE - Relation éducative, gestion de la classe et posture de l'enseignant	UE - Période de formation en milieu professionnel	UE - Professionnalisation et recherche	UE - Projet personnel d'approfondissement	UE - Stage et analyse des pratiques	UE Langue vivante étrangère
CC7 - Maîtriser la langue française à des fins de communication					X		X					X				
Utiliser un langage clair et adapté aux différents interlocuteurs rencontrés dans son activité professionnelle.	X	X	X	X	X	X		X	X			X				
Intégrer dans son activité l'objectif de maîtrise de la langue orale et écrite par les élèves.			X		X	X		X	X	X		X				
CC8 - Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier							X					X				
Maîtriser au moins une langue vivante étrangère au niveau B2 du cadre européen commun de référence pour les langues.																X
Participer au développement d'une compétence interculturelle chez les élèves.								X			X	X				
CC9 - Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaire à l'exercice de son métier							X					X				
Tirer le meilleur parti des outils, des ressources et des usages numériques, en particulier pour permettre l'individualisation des apprentissages et développer les apprentissages collaboratifs.							X	X				X				
Aider les élèves à s'approprier les outils et les usages numériques de manière critique et créative.								X	X			X				
Participer à l'éducation des élèves à un usage responsable d'Internet.								X			X	X				
Utiliser efficacement les technologies pour échanger et se former.						X		X	X			X				
CC10 - Coopérer au sein d'une équipe					X		X					X				
Inscrire son intervention dans un cadre collectif, au service de la complémentarité et de la continuité des enseignements comme des actions éducatives.	X				X			X				X				
Collaborer à la définition des objectifs et à leur évaluation.		X			X		X	X				X				
Participer à la conception et à la mise en œuvre de projets collectifs, notamment, en coopération avec les psychologues scolaires ou les conseillers d'orientation psychologues, le parcours d'information et d'orientation proposé à tous les élèves.	X			X	X		X	X			X	X				
CC11 - Contribuer à l'action de la communauté éducative					X											
Savoir conduire un entretien, animer une réunion et pratiquer une médiation en utilisant un langage clair et adapté à la situation.				X	X											
Prendre part à l'élaboration du projet d'école ou d'établissement et à sa mise en œuvre.	X				X											
Prendre en compte les caractéristiques de l'école ou de l'établissement, ses publics, son environnement socio-économique et culturel, et identifier le rôle de tous les acteurs.	X			X	X											
Coordonner ses interventions avec les autres membres de la communauté éducative.	X			X	X											
CC12 - Coopérer avec les parents d'élèves					X											
Œuvrer à la construction d'une relation de confiance avec les parents.				X	X											
Analyser avec les parents les progrès et le parcours de leur enfant en vue d'identifier ses capacités, de repérer ses difficultés et coopérer avec eux pour aider celui-ci dans l'élaboration et la conduite de son projet personnel, voire de son projet professionnel.				X	X											
Entretiens un dialogue constructif avec les représentants des parents d'élèves.				X	X											
CC13 - Coopérer avec les partenaires de l'école					X											
Coopérer, sur la base du projet d'école ou d'établissement, le cas échéant en prenant en compte le projet éducatif territorial, avec les autres services de l'État, les collectivités territoriales, l'association sportive de l'établissement, les associations complémentaires de l'école, les structures culturelles et les acteurs socio-économiques, en identifiant le rôle et l'action de chacun de ces partenaires.	X	X		X	X											
Connaître les possibilités d'échanges et de collaborations avec d'autres écoles ou établissements et les possibilités de partenariats locaux, nationaux, voire européens et internationaux.	X			X	X											
Coopérer avec les équipes pédagogiques et éducatives d'autres écoles ou établissements, notamment dans le cadre d'un environnement numérique de travail et en vue de favoriser la relation entre les cycles et entre les degrés d'enseignement.	X			X	X											

	BLOC 1					BLOC 2			BLOC 3				BLOC 4			
	CC1, CC2, CC5, CC6, CC7, CC9, CC10, CC11, CC12, CC13					P1, P2, P3, P4, P5 CC3, CC4, CC7, CC8, CC9, CC10			P1, P2, P3, P4, P5 CC3, CC4, CC7, CC8, CC9, CC10				CC14			
	UE - Anthropologie de l'acte éducatif et repères fondamentaux	UE - Connaissance du Système éducatif	UE - Parcours de l'élève	UE - Familles et partenaires	UE - Période de formation en milieu professionnel	UE - Approche épistémologique, scientifique et didactique des savoirs disciplinaires	UE - Ingénierie de l'apprentissage	UE - Période de formation en milieu professionnel	UE - Contextualisation disciplinaire et didactique	UE - Adaptation des stratégies d'enseignement et d'apprentissage	UE - Relation éducative, gestion de la classe et posture de l'enseignant	UE - Période de formation en milieu professionnel	UE - Professionnalisation et recherche	UE - Projet personnel d'approfondissement	UE - Stage et analyse des pratiques	UE Langue vivante étrangère
CC14 - S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel															X	X
Compléter et actualiser ses connaissances scientifiques, didactiques et pédagogiques.													X	X	X	X
Se tenir informé des acquis de la recherche afin de pouvoir s'engager dans des projets et des démarches d'innovation pédagogique visant à l'amélioration des pratiques.													X	X	X	X
Réfléchir sur sa pratique – seul et entre pairs – et réinvestir les résultats de sa réflexion dans l'action.													X	X	X	X
Identifier ses besoins de formation et mettre en œuvre les moyens de développer ses compétences en utilisant les ressources disponibles.													X	X	X	X
P1 - Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique							X				X					
Connaitre de manière approfondie sa discipline ou ses domaines d'enseignement. En situer les repères fondamentaux, les enjeux épistémologiques et les problèmes didactiques.						X		X	X			X				
Maîtriser les objectifs et les contenus d'enseignement, les exigences du socle commun de connaissances, de compétences et de culture ainsi que les acquis du cycle précédent et du cycle suivant.						X		X	X			X				
Contribuer à la mise en place de projets interdisciplinaires au service des objectifs inscrits dans les programmes d'enseignement.							X	X				X				
P2 - Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement								X			X					
Utiliser un langage clair et adapté aux capacités de compréhension des élèves.							X	X		X	X	X				
Intégrer dans son enseignement l'objectif de maîtrise par les élèves de la langue orale et écrite.								X		X	X					
Décrire et expliquer simplement son enseignement à un membre de la communauté éducative ou à un parent d'élève.								X			X					
P3 - Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves								X			X					
Savoir préparer les séquences de classe et, pour cela, définir des programmations et des progressions ; identifier les objectifs, contenus, dispositifs, obstacles didactiques, stratégies d'étayage, modalités d'entraînement et d'évaluation.							X	X				X				
Différencier son enseignement en fonction des rythmes d'apprentissage et des besoins de chacun. Adapter son enseignement aux élèves à besoins éducatifs particuliers.							X	X				X				
Prendre en compte les préalables et les représentations sociales (genre, origine ethnique, socio-économique et culturelle) pour traiter les difficultés éventuelles dans l'accès aux connaissances.							X	X				X				
Sélectionner des approches didactiques appropriées au développement des compétences visées.								X		X	X					
Favoriser l'intégration de compétences transversales (créativité, responsabilité, collaboration) et le transfert des apprentissages par des démarches appropriées.								X		X	X					
P4 - Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves								X				X				
Installer avec les élèves une relation de confiance et de bienveillance.								X			X	X				
Maintenir un climat propice à l'apprentissage et un mode de fonctionnement efficace et pertinent pour les activités.								X			X	X				
Rendre explicites pour les élèves les objectifs visés et construire avec eux le sens des apprentissages.								X		X	X					
Favoriser la participation et l'implication de tous les élèves et créer une dynamique d'échanges et de collaboration entre pairs.								X			X	X				
Instaurer un cadre de travail et des règles assurant la sécurité au sein des plateformes techniques, des laboratoires, des équipements sportifs et artistiques.								X			X	X				
Recourir à des stratégies adéquates pour prévenir l'émergence de comportements inappropriés et pour intervenir efficacement s'ils se manifestent.							X	X		X	X					
P5 - Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves								X			X					
En situation d'apprentissage, repérer les difficultés des élèves afin mieux assurer la progression des apprentissages.								X		X	X					
Construire et utiliser des outils permettant l'évaluation des besoins, des progrès et du degré d'acquisition des savoirs et des compétences.								X		X	X					
Analyser les réussites et les erreurs, concevoir et mettre en œuvre des activités de remédiation et de consolidation des acquis.								X		X	X					
Faire comprendre aux élèves les principes de l'évaluation afin de développer leurs capacités d'autoévaluation.								X			X	X				

ÉVALUATION DES COMPÉTENCES

Principes généraux

Dans un master « Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation » (MEEF), l'évaluation prend un statut spécial. Elle est à la fois nécessaire à la validation du master mais est aussi objet de formation.

Pour ces raisons nous insistons tout au long du parcours de master sur la dimension formative de l'évaluation par la mise en place pour chacun des étudiants d'une pratique du portfolio. Cette démarche de portfolio permettra à la fois d'assurer un suivi personnalisé et d'impliquer l'étudiant dans l'évaluation de ses compétences.

Le texte de juillet 2019 insiste sur le continuum de formation et précise 5 niveaux de compétences. Ces niveaux doivent à la fois permettre la certification de ces compétences, le niveau 2 étant le niveau ciblé en fin de formation initiale à l'entrée dans le métier et de manière formative prendre en compte la diversité des parcours des étudiants :

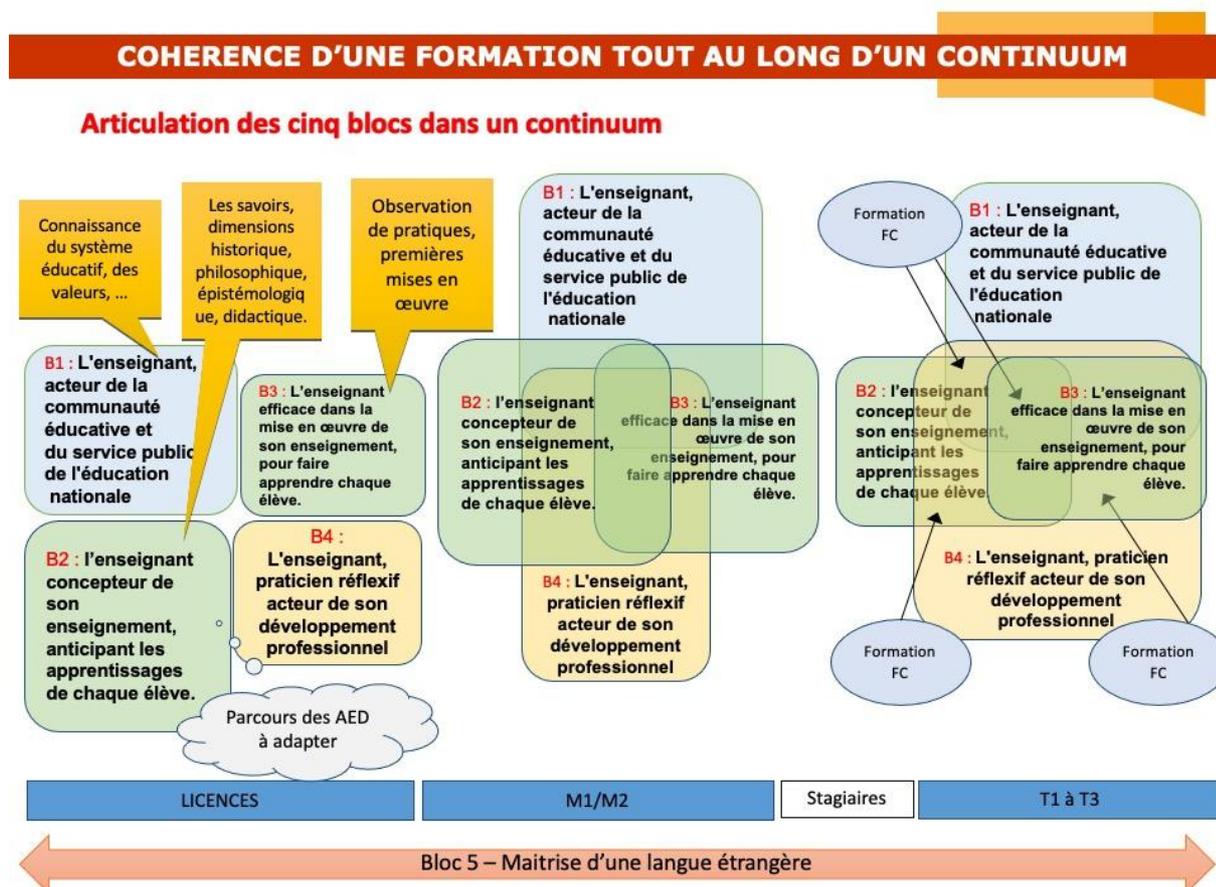
Niveau 0 : ne possède pas les rudiments des compétences visées : n'est pas capable de définir le cadre d'action qui est le sien ou d'adapter son comportement à ce cadre ; les savoir-être sont inadéquats ; les savoirs ou savoir-faire sont insuffisants pour exercer correctement le métier.

Niveau 1 : applique le cadre qui lui est fixé pour exercer les compétences visées mais n'est pas en mesure d'opérer, de manière intentionnelle et récurrente, des choix pertinents dans les situations professionnelles rencontrées. Il en appréhende les principaux éléments mais il a besoin de soutien ou de conseil pour construire son enseignement ou ajuster son comportement de manière autonome et responsable.

Niveau 2 : maîtrise suffisamment les bases des compétences visées pour agir de façon autonome, anticiper et faire les choix professionnels appropriés. La pertinence de son travail est repérée dans la plupart des situations qu'il rencontre, ainsi que sa déontologie et sa capacité à s'auto-évaluer pour améliorer sa pratique.

Niveau 3 : exerce les compétences visées de manière combinée avec efficacité sur la durée. Il opère les choix pertinents et les met en œuvre de manière efficace et adaptée à la situation professionnelle rencontrée, y compris une situation imprévisible.

Niveau 4 : démontre la capacité à mobiliser les compétences visées de manière inter-reliée pour appréhender et gérer un contexte professionnel complexe, à faire preuve d'ingéniosité pédagogique pour faire évoluer le cadre dans le respect des principes éthiques



D'après le document construit par l'INSPE

Éléments d'évaluation

L'évaluation est prise en charge dans les 4 blocs de compétences qui comprennent chacun des Unités d'Enseignement, d'intégration des ressources en situation professionnelle. Chaque bloc de compétences est ainsi évalué par une série d'épreuves qui comprend :

- * des situations professionnelles structurantes (SPS)
- * des travaux de natures diverses (Travaux de type concours (travail sur table, oraux, contrôle continu), Production d'écrits, etc ...)

Un bloc sera évalué :

- a minima par 2 épreuves dont au moins 1 SPS par an
- a maxima par 4 épreuves dont au plus 2 SPS par an

L'évaluation des compétences repose sur un jugement centré sur le processus d'apprentissage. La compétence est démontrée par l'observation des étudiant.es dans le traitement de tâches complexes :

- contextualisées et « authentiques » (réelles, ou proches de situations réelles) ;
- nécessitant la construction d'une production élaborée par l'étudiant.e ;
- s'appuyant sur la mobilisation des acquis de formation, de façon articulée ;
- proposant un contexte d'autonomie et d'autonomisation, incitant l'étudiant.e à aller chercher les ressources lui permettant d'arriver à un résultat attendu ;
- pouvant comporter une collaboration entre les pairs.

On entend par Situation professionnelle structurante (SPS), une épreuve autonome de validation des compétences (production séparée) insérable dans un portfolio. Elle place un étudiant ou un groupe d'étudiants dans une situation complexe qui exige de mettre en œuvre simultanément plusieurs compétences du référentiel. Cette mise en œuvre doit les amener à mobiliser et intégrer de manière cohérente et simultanée différentes ressources ; savoirs et savoir-faire multiples. Ces situations font appel à des pédagogies actives diverses basées sur des situations problèmes issues de contextes professionnels réels ou simulés.

Il conviendra de veiller à la diversité et aux équilibres des modalités, comme par exemple :

- 1/ individuel ou en groupe,
 - 2/ Oral ou écrit,
 - 3/ en situation réelle ou simulée,
 - 4/ Travail en autonomie "non contraint" et travail type épreuve "sur table" ou "oral type concours"
 - 5/ avec ou sans ressources externes
- Etc ...

Chaque élément d'évaluation peut être inséré dans une démarche Portfolio avec extraction de preuves accompagnées d'une analyse.

Validation des crédits ECTS

L'échelle de validation utilisée pour chaque épreuve est une note de 0 à 20. Les blocs dont la moyenne est supérieure à 10 restent acquis.

Ce relevé de notes sera accompagné d'un relevé de compétences en référence au cahier des charges du master (Arrêté du 28 mai 2019 NOR : MENH1910289A) :

En fin de master 1, le niveau minimal attendu est 1 pour chaque bloc

- En fin de master 2, le niveau minimal attendu est 2 pour chaque bloc

L'évaluation est annualisée. Il n'y a pas de jury de semestre (donc pas de bulletin semestriel)

Pour les blocs 1 à 3 :

- * une seule note pour un bloc à partir des évaluations posées (SPS + divers travaux) hors stage

* cette note globale du bloc est distribuée de manière équivalente sur les UE du bloc affectée des ECTS (hors UE stage)

* Une visite de stage qui donne lieu à trois notes (1 par Bloc) ce qui suppose une grille d'évaluation qui fait apparaître le niveau de maîtrise des compétences pour les blocs 1 à 3

Pour le Bloc 4

* une note langues vivantes non compensable

* une note mémoire

* une note sur la capacité réflexive sur les pratiques professionnelles validant les UE stage analyse de pratique et projets professionnelles (projet pro/perso, stage, port folio, etc ...)

Pour valider un bloc, il faut avoir validé l'ensemble des épreuves prévues pour le bloc. La validation du bloc engage l'obtention des crédits ECTS attachés aux UE du bloc.

Si une épreuve n'est pas validée, alors l'ensemble du bloc est non validé. En cas de non-validation d'une épreuve, une épreuve de rattrapage est systématiquement envisagée.

Rattrapage et compensation

Pour une SPS

* soit un travail complémentaire est demandé par le jury ou correcteur

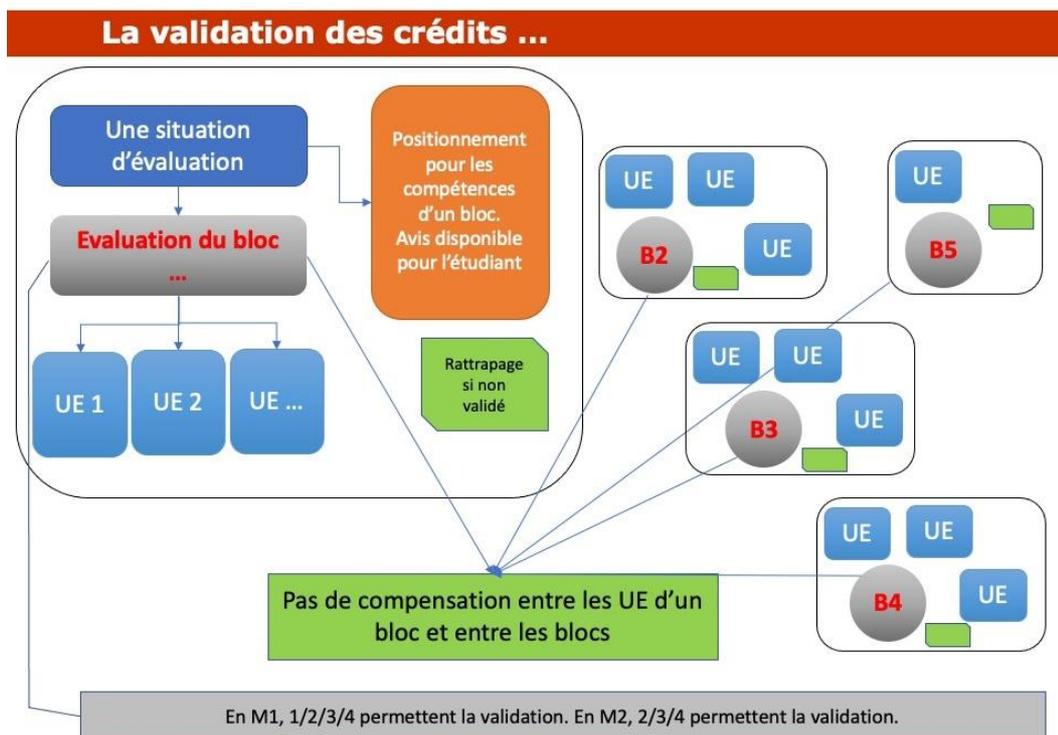
* soit la totalité à refaire qui annule et remplace la première évaluation

Pour un autre travail

* un rattrapage intégral qui annule et remplace la première évaluation

Les blocs sont non compensables. La non-validation d'un bloc à l'issue d'un rattrapage entraîne la non-validation de l'année et donc un redoublement.

Schéma général de la validation des crédits



Finalités de l'évaluation par bloc de compétences

Bloc de compétences Unités d'enseignement / UE		Evaluation par Situation Professionnelle Structurante	
BLOC 1	L'enseignant participe de l'œuvre éducative et contribue au service public de la nation	Finalité de l'évaluation : Vérifier que l'étudiant maîtrise le cadre réglementaire, éthique et déontologique et que les actions observées et/ou menées sont en cohérence avec le projet de l'institution.	BLOC 1
	UE - Anthropologie de l'acte éducatif et repères fondamentaux		
	UE - Connaissance du Système éducatif		
	UE - Parcours de l'élève		
	UE - Familles et partenaires		
	UE - Période de formation en milieu professionnel		
BLOC 2	L'enseignant, spécialiste des savoirs disciplinaires et didactiques, conçoit et organise les apprentissages adaptés à tous les élèves.	Finalité de l'évaluation : Vérifier les connaissances disciplinaires et didactiques, la prise en compte des éléments institutionnels incontournables (socle, programme, la qualité de l'ingénierie pédagogique, la faisabilité des propositions dans un contexte donné, ...)	BLOC 2
	UE - Approche épistémologique, scientifique et didactique des savoirs disciplinaires		
	UE - Ingénierie de l'apprentissage		
	UE - Période de formation en milieu professionnel		
BLOC 3	L'enseignant, expert des apprentissages, réalise et régule son enseignement en garantissant l'implication et la participation de tous les élèves	Finalité de l'évaluation : vérifier la qualité didactique des situations, la pertinence des stratégies de prise en compte des publics, les adaptations et les régulations que l'enseignant est capable d'apporter.	BLOC 3
	UE - Contextualisation disciplinaire et didactique		
	UE - Adaptation des stratégies d'enseignement et d'apprentissage		
	UE - Relation éducative, gestion de la classe et posture de l'enseignant		
	UE - Période de formation en milieu professionnel		
BLOC 4	L'enseignant, praticien réflexif, acteur de son développement professionnel	Finalité de l'évaluation : vérifier la solidité du cadre conceptuel entourant l'étude d'un questionnaire professionnel, développer une posture de chercheur et une posture réflexive face à une problématique du métier.	BLOC 4
	UE - Professionnalisation et recherche		
	UE - Projet personnel d'approfondissement		
	UE - Stage et analyse des pratiques		
	UE Langues vivantes		

NOMBRE D'HEURES ET DE CREDIT ECTS PAR BLOC DE COMPETENCES ET UE

Mention 1er degré

Bloc de compétences Unités d'enseignement / UE		Mention 1er degré							
		M1				M2			
		Heures	ECTS			Heures	ECTS		
			S1	S2	Tot		S3	S4	Tot
BLOC 1	L'enseignant participe de l'œuvre éducative et contribue au service public de la nation	84	5	5	10	42	4	3	7
	UE - Anthropologie de l'acte éducatif et repères fondamentaux	33	2	1	3	12	1		1
	UE - Connaissance du Système éducatif	27	2	1	3	9		1	1
	UE - Parcours de l'élève	12		1	1	9	2		2
	UE - Familles et partenaires	12		1	1	12		1	1
	UE - Période de formation en milieu professionnel		1	1	2		1	1	2
BLOC 2	L'enseignant, spécialiste des savoirs disciplinaires et didactiques, conçoit et organise les apprentissages adaptés à tous les élèves.	223	13	13	26	124	9	5	14
	UE - Approche épistémologique, scientifique et didactique des savoirs disciplinaires	190	9	9	18	103	6	4	10
	UE - Ingénierie de l'apprentissage	33	2	2	4	21	2	1	3
	UE - Période de formation en milieu professionnel		2	2	4		1		1
BLOC 3	L'enseignant, expert des apprentissages, réalise et régule son enseignement en garantissant l'implication et la participation de tous les élèves	96	7	7	14	82	10	10	20
	UE - Contextualisation disciplinaire et didactique	30	2	2	4	40	3	3	6
	UE - Adaptation des stratégies d'enseignement et d'apprentissage	33	2	1	3	21	2	2	4
	UE - Relation éducative, gestion de la classe et posture de l'enseignant	33	1	2	3	21	2	2	4
	UE - Période de formation en milieu professionnel		2	2	4		3	3	6
BLOC 4	L'enseignant, praticien réflexif, acteur de son développement professionnel	40	5	5	10	110	7	12	19
	UE - Professionnalisation et recherche	40	4	4	8	50	4	8	12
	UE - Projet personnel d'approfondissement				0	30	2	1	3
	UE - Stage et analyse des pratiques		1	1	2		1	1	2
	UE Langues vivantes				0	30		2	2
Répartition Heures / ECTS par mention/année		443	30	30	60	358	30	30	60
Total Heures maquette / Mention		801							
Total ECTS Maquette / Mention					120				

Mention 2nd degré

Bloc de compétences Unités d'enseignement / UE		Mention 2nd degré								
		M1					M2			
		Heures	ECTS			Heures	ECTS			
			S1	S2	Tot		S3	S4	Tot	
BLOC 1	L'enseignant participe de l'œuvre éducative et contribue au service public de la nation	84	5	5	10	42	4	3	7	
	UE - Anthropologie de l'acte éducatif et repères fondamentaux	33	2	1	3	12	1		1	
	UE - Connaissance du Système éducatif	27	2	1	3	9		1	1	
	UE - Parcours de l'élève	12		1	1	9	2		2	
	UE - Familles et partenaires	12		1	1	12		1	1	
	UE - Période de formation en milieu professionnel		1	1	2		1	1	2	
BLOC 2	L'enseignant, spécialiste des savoirs disciplinaires et didactiques, conçoit et organise les apprentissages adaptés à tous les élèves.	203	13	13	26	110	9	5	14	
	UE - Approche épistémologique, scientifique et didactique des savoirs disciplinaires	152	9	9	18	80	6	4	10	
	UE - Ingénierie de l'apprentissage	51	2	2	4	30	2	1	3	
	UE - Période de formation en milieu professionnel		2	2	4		1		1	
BLOC 3	L'enseignant, expert des apprentissages, réalise et régule son enseignement en garantissant l'implication et la participation de tous les élèves	122	7	7	14	90	10	10	20	
	UE - Contextualisation disciplinaire et didactique	20	1	1	2	30	3	3	6	
	UE - Adaptation des stratégies d'enseignement et d'apprentissage	51	2	2	4	30	2	2	4	
	UE - Relation éducative, gestion de la classe et posture de l'enseignant	51	2	2	4	30	2	2	4	
	UE - Période de formation en milieu professionnel		2	2	4		3	3	6	
BLOC 4	L'enseignant, praticien réflexif, acteur de son développement professionnel	40	5	5	10	110	7	12	19	
	UE - Professionnalisation et recherche	40	4	4	8	50	4	8	12	
	UE - Projet personnel d'approfondissement				0	30	2	1	3	
	UE - Stage et analyse des pratiques		1	1	2		1	1	2	
	UE Langues vivantes				0	30		2	2	
Répartition Heures / ECTS par mention/année		449	30	30	60	352	30	30	60	
Total Heures maquette / Mention		801								
Total ECTS Maquette / Mention					120					